

L'an deux mil neuf, le 10 Novembre à 20 h 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Teillay, sous la présidence de M. Yvon MELLET, Maire. Date de convocation du conseil municipal : 29/10/2009.

Etaient présents : M. MELLET, Mme KERIBIN, M. RENAUD, M. COLIN, M. GIQUEL, M. SAULNIER, M. ROLLAND, M. HUBERT, M. FRALIN, Mme GAYRAL, M. DENIEL, M. RENARD, M. BERTHIAUX.

Etaient absents excusés : Mlle BARON (pouvoir à M. FRALIN), Mme BOUCAULT.

Mme KERIBIN a été nommée secrétaire

ACQUISITION DE MATERIEL POUR LE SERVICE TECHNIQUE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'acquérir une tronçonneuse et un souffleur à feuilles à la demande du responsable du service technique pour compléter le matériel existant.

Le montant de ce matériel à commander auprès de la société ESPACE EMERAUDE, s'élève à 250.00 € H.T pour la tronçonneuse et 470.00 € H.T pour le souffleur à feuilles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide, à l'unanimité, d'acquérir auprès de la **société ESPACE EMERAUDE** le matériel demandé par le responsable du service technique pour un montant total de **720€**

- dit que la présente dépense sera payée à la section investissement du budget communal au **C/2188-20**.